

**Groupe de consultation publique (GCP) sur le plan directeur de la Ceinture de verdure de la capitale nationale
Procès-verbal de la 2^e réunion**

**Le 4 mai 2026
Collège Algonquin – Salle Nawapon
1385, avenue Woodroffe, pièce D111, Ottawa**

Participants

Membres du GCP (présents en personne) :

- Donna DuBreuil – Ottawa-Carleton Wildlife Centre
- Trudy Hall – Crystal Bay Community Association
- Paul Johanis – Alliance pour les espaces verts
- Kate MacNeil – Ottawa-Carleton Wildlife Centre (observatrice)
- Ian McConnachie – Crystal Beach Lakeview Community Association
- Erin Rose – Leslie Park Community Association
- James Terhune – West Barrhaven Community Association
- Neil Thomson – Kanata Beaverbrook Community Association
- Deb Senego – Bridlewood Community Association

Membres du GCP (présents virtuellement) :

- Rob Attrell – Convent Glen-Orléans Wood Community Association
- Amanda Brewster – Cedarhill Community Association
- Catherine de Carlo – Chapel Hill North Community Association
- Andrei Grushman – Hunt Club Community Association
- Arto Keklikian – SNAP Vallée de l’Outaouais
- Ian McMartin – Bells Corners BIA
- Kate Twiss – Crystal Beach Lakeview Community Association (observatrice)
- William Van Geest – Écologie Ottawa

Membres du personnel de la CCN :

- Fabrice Beiney (Planification des immobilisations)
- Patricia McCann-MacMillan (Planification des immobilisations)
- Kelly McRae (Planification des immobilisations)
- Cédric Pelletier (Politique, affaires publiques et juridiques)
- Michelle Prévost-Bisson (Politique, affaires publiques et juridiques)
- Ryan Kleinau (Politique, affaires publiques et juridiques)
- Andrew Sacret (Planification des immobilisations)

N°	Membre	Sujet	
Partie 1 : Introduction			
	CCN	Les modalités de participation aux réunions en personne et en ligne sont décrites, notamment en ce qui concerne l'utilisation des microphones, l'ordre de prise de parole et les questions d'accessibilité. Les membres peuvent s'exprimer dans l'une ou l'autre des langues officielles. Mot de bienvenue et présentations : a. Reconnaissance du territoire b. Instructions pour la santé et la sécurité (toilettes, sorties de secours) c. Ordre du jour	
Partie 2 : Mandat du Groupe de consultation publique			
	CCN	Le mandat du GCP est révisé et des modifications sont apportées; les membres sont invités à soumettre des commentaires ou des questions supplémentaires. Le mandat révisé sera distribué après la réunion; une copie papier sera offerte aux participants présents en personne. Paul Johanis (Alliance pour les espaces verts) est nommé coprésident du Groupe de consultation publique.	
Partie 3 : Présentation de la vision et des principes directeurs du plan directeur de la Ceinture de verdure (par l'équipe du projet)			
	Le CCN	L'équipe du projet présente la version provisoire de la vision et chacun des quatre principes directeurs du plan directeur de la Ceinture de verdure. On ajoute un contexte supplémentaire précisant que le contenu présenté lors de la réunion sera rendu public lors des prochaines activités de participation publique prévues plus tard en mai 2026.	
Partie 4 : Discussion			
	Le CCN	Possibilité d'exprimer des commentaires sur la version provisoire de la vision; les membres du GCP demandent des clarifications et désignent les points forts et les points à améliorer.	
			Réponse de l'équipe du projet
	W. van Geest	S'inquiète quant à savoir si la vision doit mettre l'accent sur la	L'objectif est que la Ceinture de verdure constitue un

N°	Membre	Sujet	
		représentativité nationale ou se concentrer davantage sur le contexte régional de la Ceinture de verdure. Il serait difficile d'être représentatif en raison de la diversité et de la taille du Canada; veut savoir ce que l'équipe avait en tête lorsque la vision a d'abord été conçue.	héritage pour l'ensemble de la population canadienne, compte tenu de son emplacement dans la région de la capitale nationale. Il convient de souligner que les membres mettent l'accent sur la cohérence entre les utilisations des terres et les différentes administrations dans la Ceinture de verdure, plutôt que sur une planification cloisonnée de secteurs pris isolément.
	P. Johanis	Exprime des inquiétudes concernant l'utilisation du mot « parc »; il note que la Ceinture de verdure pourrait ne pas représenter un parc ou ne pas être considérée comme un « parc » au sens traditionnel.	
	W. van Geest	<i>Par clavardage</i> : « Parc agricole » semble particulièrement frappant; « parc naturel » conviendrait probablement mieux, mais l'argument de Paul reste valable.	
	E. Rose	Est d'accord avec Paul – n'est pas certaine que cela soit représentatif de la fonction de la Ceinture de verdure. Suggère aussi de retirer le mot « rural », car cette modification permettrait d'élargir l'énoncé.	
	A. Keklikian	D'accord avec l'utilisation du mot « parc » – SNAP Vallée de l'Outaouais est d'accord avec l'idée de parc agricole naturel. S'interroge sur le libellé lié au « renouvellement »; se demande si	

N°	Membre	Sujet	
		cela reflète le renouvellement de la Ceinture de verdure ou un renouvellement perpétuel. Appuie l'utilisation des mots comme « protéger/protection ». Il est très important que le plan tienne compte des fonctions clés de la Ceinture de verdure.	
	A. Brewster	<i>Par clavardage</i> : Bons points. Si le mandat/la portée de la CCN est de s'attarder d'abord à la région de la capitale nationale, alors oui, il semble que le libellé de la vision s'harmonise à tout ça.	
	D. DuBreuil	Il faut réfléchir au rôle principal de la Ceinture de verdure; c'était un point à considérer dans la dernière évaluation. Veut savoir si la hiérarchie établie dans le plan de 2013 a été éliminée et s'il y a une possibilité de demander un statut de protection pour la Ceinture de verdure.	Apprécie le commentaire – le rôle du GCP consiste aussi à repérer les éléments qui pourraient avoir été omis.
	D. Sonego	Aucun problème avec l'utilisation du mot « parc »; il y a des parcs fédéraux. Propose aussi l'utilisation du mot « nature sauvage » comme une autre solution utilisable dans les textes.	
	I. McConnachie	Se demande si on peut intégrer dans la vision une désignation précise de la Ceinture de verdure comme entité nécessitant un statut protégé légalement contraignant; ce serait une bonne façon de protéger ce qu'on a.	
	CCN	Possibilité d'exprimer des commentaires sur la version provisoire de la vision; les membres du GCP chercheront à obtenir des clarifications et définiront les points forts et les points à améliorer.	

N°	Membre	Sujet	
			Réponse de l'équipe du projet
	Leadership responsable		
	P. Johanis	La Ceinture de verdure est différente; bien qu'elle s'inscrive dans un cadre national, on se demande si le leadership devrait refléter davantage une perspective régionale. On note que, même si elle est administrée par un conseil nommé à l'échelle nationale, la Ceinture de verdure possède une forte réalité locale, ce qui pourrait justifier une mise en valeur accrue à cet égard. On souligne par ailleurs qu'elle ne constitue pas nécessairement un parc au même titre que le parc de la Gatineau, ni une attraction touristique comparable.	On sollicite des commentaires sur la manière dont le rôle de la Ceinture verte peut être envisagé d'un point de vue national ou international.
	A. Brewster	<i>Par clavardage</i> : D'après le site Web de la CCN : la Commission de la capitale nationale est une société d'État fédérale créée par le Parlement du Canada en 1959 en vertu de la <i>Loi sur la capitale nationale</i> . Il est donc logique que la vision reflète l'ensemble du Canada (lorsque c'est pratique ou possible).	
	D. DuBreuil	Cela doit partir de la base – la CCN devrait en faire davantage en matière d'intendance. Si la protection et les services environnementaux fournis par la Ceinture de verdure constituent	

N°	Membre	Sujet	
		l'objectif ultime, il faut également en tenir compte dans le contexte des pressions liées au développement.	
	A. Keklikian	Aime le fait qu'on y suggère une collaboration proactive – mais souligne que cela pourrait présenter des inconvénients (notamment ce qui concerne l'utilisation des terres et les questions de compétence). Une protection juridique de niveau supérieur devrait tout de même être étudiée.	Concernant le premier principe, on parle non seulement de collaboration, mais aussi de cohérence et d'accord entre les différentes régions (par exemple, ouest et est) et les différents ordres de gouvernement et champs de compétences. Les partenariats fédéraux sont aussi des éléments importants à prendre en considération.
	W. van Geest	L'utilisation du mot « leadership » – qui dirige et qui est dirigé, et dans quel but? Suggère que la meilleure façon de caractériser ce que la CCN semble chercher ici serait « une gestion exemplaire »	On peut supposer que la CCN serait la dirigeante, en tant que propriétaire des terres; il faudra tenir compte des différents intérêts. Peut-être s'agit-il moins de « leadership » et plus d'intendance au nom de la population canadienne.
	N. Thomson	Mentionne la participation à la conversion du terrain de golf de Kanata en projet résidentiel; le drainage du ruisseau Kizell (terres de la CCN auxquelles s'ajoute la planification provinciale) constitue un problème. Souligne qu'il y aura des pressions différentes – y compris des facteurs comme la	Il est également important d'envisager le fait que des projets comme celui mentionné pourraient être réalisés dans une optique de durabilité.

N°	Membre	Sujet	
		résilience climatique (épisodes de tempêtes majeures, par exemple).	
	P. Johanis	Le logement n'est pas mentionné dans le plan; il faut réfléchir à la manière d'aborder à l'avenir les pressions liées à cette question.	
	D. DuBreuil	L'intendance communautaire devrait être au cœur du plan; la collaboration entre la Ville d'Ottawa et la CCN n'est pas toujours manifeste. Les alliés au sein de la population peuvent aider à atténuer les préoccupations en soutenant l'objectif commun de protection.	L'une des meilleures ressources de la CCN pourrait être les associations communautaires. Elles pourraient appuyer la CCN dans ses efforts pour faire face aux pressions exercées sur la Ceinture de verdure par la Ville d'Ottawa et d'autres instances.
	<i>Intégrité écologique</i>		
	D. DuBreuil	La Ville d'Ottawa n'a pas de stratégie en matière de biodiversité; à moins qu'il y ait un plan d'action pour mettre en œuvre les engagements, cela serait dénué de sens. Nous avons donc une occasion, mais le plan devrait aller au-delà des « grands discours ».	Essaye de fournir des renseignements à jour; devrait à recevoir les résultats d'études qui seront présentés au GCP et utilisés dans l'élaboration d'éventuelles stratégies.
	W. van Geest	L'idée de « protection » est présente dans ce principe, mais elle est moins explicite dans la vision. La protection est synonyme de <i>statu quo</i> ; nous devrions faire mieux (semblable à la façon dont l'accent est mis dans la vision). On pourrait le répéter ici.	
	A. Keklikian	Aime que l'on utilise le mot « protection » – cela évoque la	

N°	Membre	Sujet	
		nécessité d'empêcher les empiètements ou de prévenir les pertes et les empiètements. Exprime des réserves quant à savoir si le terme est suffisamment fort et insiste sur l'importance de la protection. Les liens écologiques sont également importants – ils sont essentiels à un « patrimoine vivant » que constitue la Ceinture de verdure; repose sur sa connectivité à d'autres infrastructures vertes. La connectivité est un élément essentiel d'un patrimoine vert vivant.	
	W. van Geest	<i>Par clavardage</i> : Un autre exemple d'aller au-delà du <i>statu quo</i>, dont j'ai fait la promotion, serait de voir au rétablissement de cette connectivité qui a depuis été perdue – pour faire du pouce sur l'intervention d'Arto.	
	<i>Vitalité agricole</i>		
	W. van Geest	S'interroge sur les effets et l'importance de l'activité agricole dans la Ceinture de verdure. La sécurité alimentaire est un aspect crucial de la planification de la résilience – elle pourrait remplacer la notion de suffisance. L'information peut influencer le choix des termes. Quelle est la quantité de nourriture produite dans la Ceinture de verdure?	Le libellé peut être ajusté; il serait nécessaire d'examiner les effets des exploitations agricoles situées dans la Ceinture de verdure. L'intention derrière l'emploi du terme « importance » est clarifiée – il a été difficile de trouver la bonne façon de formuler ce principe.
	D. DuBreuil	La Ceinture de verdure est utilisée par tellement de membres de la	

N°	Membre	Sujet	
		collectivité – elle mériterait d’être davantage mise en valeur et mieux connue de la population. La CCN pourrait en faire davantage à cet égard, en partenariat avec les communautés.	
	A. Keklikian	Suppose que la vision soutient les principes directeurs, et que ceux-ci soutiennent les politiques ou les mesures. Les recherches menées lors de l’examen du plan devraient aussi influencer le choix des mots – proportion revenant aux immobilisations et au-delà.	
	D. DuBreuil	A vu en 2013 que des études parallèles avaient été réalisées et que le GCP n’en avait pas été informé; espère que cette fois-ci, le GCP sera tenu au courant des études (patrimoine culturel, relevé faunique).	Verra à ce que les documents et les résultats d’étude soient distribués de façon structurée.
	D. Sonego	Aucune distinction claire entre les différentes notions d’importance, par exemple entre les écosystèmes et la vitalité agricole (par exemple, les milieux naturels pourraient-ils être convertis en terres agricoles?).	Il ne s’agit pas d’agrandir les fermes, mais plutôt d’utiliser les terres agricoles existantes de manières plus durables, ainsi que de comprendre comment optimiser l’utilisation des terres en fonction de leur vocation.
	<i>Expérience de la capitale</i>		
	A. Keklikian	Les principes directeurs et la vision pourraient traduire la nature unique en son genre de la Ceinture de verdure et les motifs de son unicité, plutôt que son	

N°	Membre	Sujet	
		emplacement dans la capitale. Ce n'est pas évident à l'heure actuelle.	
	N. Thomson	Quand les gens ne sont pas satisfaits, c'est souvent en raison d'un manque d'information ou de connaissance sur quelque chose – nous avons l'occasion de renseigner les résidents et les visiteurs sur la Ceinture de verdure, ses objectifs et ses commodités.	
Partie 5 : Prochaines étapes			
CCN		Aperçu des prochaines activités de participation publique qui auront lieu plus tard ce mois-ci, dont un sondage public en ligne et trois journées portes ouvertes (le 20 mai au Sportsplex de Nepean, le 21 mai au centre commercial St. Laurent et le 26 mai au complexe récréatif Richcraft). On encourage les membres du GCP à participer à ces journées et à diffuser l'information sur les activités de participation au sein de leurs réseaux.	
			Réponse de l'équipe du projet
D. DuBreuil		Veut savoir comment les commentaires seront recueillis lors des journées portes ouvertes.	Les commentaires seront recueillis au moyen de papillons adhésifs sur les panneaux et de questions de discussion, ainsi que lors de conversations avec des spécialistes.
P. Johanis		Veut savoir si le sondage pourrait être transmis à l'avance aux membres du GCP, afin d'obtenir leur opinion.	Le sondage est en actuellement à l'étape de la traduction, mais on doit confirmer s'il est possible de le transmettre à l'avance.
D. DuBreuil		Demande des précisions sur le calendrier figurant dans le mandat, faisant remarquer que quatre réunions par année sont	Précise que le mandat prévoit quatre réunions en 2026-2027. Le calendrier figurant dans le mandat est

N°	Membre	Sujet	
		mentionnées, alors que seulement deux sont prévues en 2026.	également une proposition – le GCP peut se réunir plus fréquemment au besoin.
CCN		Les membres sont ensuite invités à donner leur avis sur les versions provisoires des panneaux. Les commentaires sont fournis par écrit, soit à l’aide de papillons adhésifs placés directement sur les panneaux pour les participants en personne, soit au moyen d’un outil en ligne pour les personnes participant virtuellement. Tous les commentaires sont consignés par l’équipe du projet.	
P. Johanis		Les panneaux contiennent énormément d’informations; on pourrait réduire un peu en étant plus concis.	
D. DuBreuil		La vision et les principes directeurs devraient être présentés plus tôt dans la série de panneaux.	
P. Johanis		Le contenu au sujet duquel vous souhaitez obtenir des commentaires devrait être présenté en premier.	
CCN		Remercie les membres du GCP pour les commentaires précieux fournis lors de la réunion; l’équipe communiquera bientôt avec eux au sujet des détails sur la prochaine consultation.	